

INTERVENTION* DE WALTER DEFFAA
CLÔTURE DE
LA CONFERENCE-DEBAT
DE LA MISSION OPERATIONNELLE TRANSFRONTALIERE
LE 24 MAI 2016 - A PARIS

*seul l'enregistrement fait foi

- Monsieur le Ministre et Président de la Mission Opérationnelle Transfrontalière, Mesdames et messieurs les députés, sénateurs, membres du Comité des Régions, Madame la Secrétaire Générale à l'Egalité des Territoires, Monsieur le Directeur à la Caisse des Dépôts et Consignations, Monsieur le Directeur général de la MOT, chers amis représentant les territoires transfrontaliers.
- Je voulais d'abord **remercier la MOT** de m'avoir invité à cette conférence-débat sur le thème de la frontière – un thème qui a retrouvé – on pourrait dire, malheureusement – une **nouvelle actualité avec la crise des réfugiés** en Europe. Hélas le lieu de la conférence, le Musée de l'histoire de l'immigration est très pertinent.
- Cette crise met toute l'Europe, mais également la politique régionale de l'Union Européenne et les régions transfrontalières devant des nouveaux défis d'envergure.
 - D'un coté la crise des réfugiés n'était pas encore prise en compte dans la plupart des programmes 2014-20 lors de leur adoption récente à la fois dans le 'main stream' et dans les programmes de coopération transfrontalière (Interreg). Ainsi **la Commissaire en charge de la politique régionale, Corina Crețu, a à plusieurs reprises encouragé les Etats membres ainsi que les régions et les villes à utiliser les programmes communautaires pour faciliter l'intégration des immigrés**, quitte à modifier les programmes concernés. Cet appel s'adresse bien entendu aussi aux régions transfrontalières et aux nouveaux programmes Interreg.
 - De l'autre coté, la **réaction des Etat Membres** à cette crise a eu – dans certains cas – pour conséquence de saper la **'porosité' des frontières internes surtout dans l'Espace Schengen**– une porosité à laquelle on s'était tellement habitué qu'on l'a cru acquise et non réversible. Cette porosité, elle est particulièrement importante pour la vie quotidienne des régions transfrontalières parce qu'elle touche directement à la mobilité transfrontalière, si importante pour beaucoup de régions.

Ces expériences – espérons éphémères – sont la **démonstration à l'inverse du potentiel énorme de la coopération transfrontalières**. Et les études sur les coûts d'un éventuel non-Schengen en donnent un chiffre impressionnant.

- Ces expériences actuelles nous rappellent douloureusement **qu'on ne peut prendre comme acquises toutes les améliorations** de la vie transfrontalière que nous avons connues, à la fois par la création de l'espace Schengen mais également par la mise en œuvre des programmes Interreg. Comme vous le savez, l'an dernier, nous avons célébré le **25^{ème} anniversaire d'Interreg**, une série des programmes communautaires de soutien financier en place depuis 1990 et visant à soutenir la coopération transfrontalière. Depuis sa création, de **nombreux résultats positifs** ont été atteints. Par exemple, Interreg a contribué à renforcer la confiance entre les partenaires frontaliers et à augmenter la connectivité entre eux en permettant ainsi d'améliorer la croissance et l'emploi. Car il existe, comme je disais, un énorme potentiel de croissance dans les régions frontalières où vivent plus d'un tiers des citoyens de l'Union.
- Malgré les progrès d'Interreg, de **nombreux obstacles persistent encore** dans les échanges frontaliers, la **situation est très différenciée** en Europe, comme le confirme les sondages de l'Eurobaromètre sur la situation et perception dans les régions transfrontalières publiés en septembre dernier. Les résultats de la coopération transfrontalière soutenus par les programmes Interreg sont – c'est normal pour des raisons historiques – plus avancés à l'ouest de l'Europe qu'à l'est.
 - Pensez, en matière de santé, au 1^{er} hôpital transfrontalier de Puycerdagne facilité par le programme France-Espagne.
 - Pensez, en matière de transport propre et multimodal, à la possibilité de voyager avec un seul ticket entre Rostock en Allemagne et Nykøbing au Danemark, en étant prévenu de tout retard et des connexions en temps réel, et ce grâce à la coopération facilitée par le programme South Baltic (Projet Interface)
 - Pensez, en matière de technologie de pointe, génératrice d'activité et d'emplois, à l'accélérateur de particules facilité par le programme ÖKS entre Suède, Norvège et Finlande. (Projet CATE)
- Je pourrais multiplier les exemples à l'envi, mais paradoxalement, ce n'est pas à l'ouest, mais à l'est que la perception de l'aide communautaire Interreg est la plus forte
- Mais le paradoxe est tout à fait explicable: plus les transfrontaliers sont mobiles, plus les régions transfrontalières avancent dans le sens de l'intégration et plus les **obstacles persistants apparaissent comme tangibles, anachroniques et inacceptables**, que ce soit au niveau administratif ou juridique pour la vie au quotidien des citoyens et des entreprises. Or la résolution de ces problèmes n'est pas tellement une question de mobilisation de ressources financières, mais de solutions **juridiques ou administratives à trouver**.
- C'est la raison pour laquelle la Commissaire Crețu a lancé, l'an dernier, le "**réexamen de la coopération transfrontalière**". Ce projet repose sur trois piliers:
 - Tout d'abord, nous avons lancé **une consultation publique** sur les obstacles frontaliers persistant qui a recueilli plus de 600 réponses, notamment de France qui est le deuxième pays après l'Allemagne à avoir fait parvenir le plus de commentaires. Dans l'ensemble, les particuliers représentent environ la moitié des répondants (48%), suivi par les autorités publiques (23%, notamment des autorités locales et régionales) et par les organisations (13%). Par conséquent, même si nous n'avons reçu "que" 623 réponses sur une population d'environ 150 millions de personnes vivant dans les régions frontalières, nous savons que de nombreux répondants se sont fait l'écho d'une base plus large, représentant par exemple une autorité locale ou régionale, un réseau frontalier ou une confédération d'entreprises et d'industries. **La MOT a également contribué à cette enquête et je tiens à vous en remercier**. Les résultats de cette consultation sont maintenant en ligne et **rassemblés dans un rapport de synthèse**, téléchargeable en français et dans les 22 autres langues officielles.
 - Ensuite, **des ateliers** regroupant des experts et des représentants des services de la Commission. Les workshops sont organisés afin de recueillir l'expertise la plus large. Le premier workshop s'est tenu à Bruxelles en septembre 2015 et le deuxième a eu lieu en janvier dernier. Nous en organiserons deux autres au cours du second semestre 2016. **La MOT a également activement participé à ces workshops**. Nous comptons sur la poursuite de cette excellente collaboration.
 - Enfin, **une étude** qui présentera un inventaire, déjà finalisé, de quelques 222 obstacles documentés.
- Tous **ces travaux convergent** largement dans leurs analyses et résultats.

- **Partout les barrières juridiques et administratives sont identifiées comme étant les obstacles les plus importants.** Dans cette catégorie des obstacles juridiques et administratifs, **l'emploi et le marché du travail au sens large constituent une préoccupation majeure.** Cette préoccupation s'exprime tant du côté des employés que des employeurs (entreprises ou sociétés privées). L'un des points les plus fréquemment cités du côté des employés est le manque de reconnaissance de leurs qualifications de l'autre côté de la frontière. Cependant, pour les deux parties, les différences en matière de sécurité sociale, de pension ou de système d'imposition sont commentées et semblent représenter une lourde charge pour les personnes travaillant de l'autre côté de la frontière.
- Par ailleurs **la barrière des langues et les problèmes de connectivité figurent également parmi des obstacles les plus importants.** Autrement dit, ces deux aspects devraient être considérés comme des prérequis à la coopération transfrontalière: être capable d'aller de l'autre côté et une fois sur place, être capable de communiquer; ce qui n'est pas possible ou du moins pas très aisé pour un répondant sur trois. Cela démontre que les échanges linguistiques et des avancées en matière de mobilité transfrontalière devraient être encouragés et activement promus.
- Je ne vais pas à ce stade aller plus en détail. Juste pour vous donner quelques idées sur la poursuite des travaux :
- Sur la base de tous ces trois éléments de la revue, nous avons classés les différents obstacles et **cinq domaines politiques ont été identifiés** par un groupe des services de la Commission, en tenant compte de l'avis des experts participant aux workshops et de la consultation publique. Ces domaines politiques sont les suivants: **le marché du travail et l'éducation; les systèmes de sécurité sociale; les transports; la politique de planification et les services publics; l'industrie et le commerce.** Il est intéressant de noter que la sélection de ces domaines n'a pas fait l'objet de controverse. Les résultats de ces différents inputs s'étant avérés très cohérents jusqu'à présent, nous sommes confiants que nous nous orientons dans la bonne direction.
- **La prochaine étape, qui est en cours actuellement, est la réalisation de quinze études de cas concrets sur comment on peut surmonter les obstacles, couvrant les cinq domaines politiques sélectionnés.** Chaque étude de cas se base sur une situation à une frontière particulière, mais les cas ont été sélectionnés parce qu'ils semblaient représentatifs de problèmes similaires à de nombreuses frontières européennes. Le premier de ces cas – notre cas-pilote – concerne la mobilité des travailleurs transfrontaliers (navetteurs) dans la région Öresund entre le Danemark et la Suède. Il peut être intéressant pour vous de savoir que 4 des 15 études de cas concernent des situations identifiées à une frontière française.
- **Début 2017** toutes ces informations seront réunies dans **des conclusions finales et des leçons à tirer.**
- J'espère sincèrement que tous ces travaux qui sont en cours créeront un momentum pertinent pour renforcer la coopération transfrontalière partout en Europe au profit des 150 millions de femmes et d'hommes qui habitent dans les régions transfrontalières. Dans ces mini-laboratoires de la construction européenne. Aussi pour démontrer que ce n'est pas le repli nationaliste, le cloisonnement, qui sont l'avenir de l'Europe. Mais une coopération renforcée au-delà des frontières internes de l'Union Européenne, tout en respectant, et même en développant nos diversités qui font la richesse de notre continent.
- Je vous remercie de votre attention.